



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

des 16 ET 17 MARS 2013

Membres du CA présents :

Laurence Tanguille, Dominique Lasserre, Fabrice Rozier, Claire Costes, Henri Vaumoron (départ le samedi à 17h pouvoir à Claire Costes), Éric Lefebvre (départ le samedi à 19h pouvoir à Jean Pierre Holvoet), Jean Pierre Holvoet, José Prévôt, Jean Pierre Simion, Robert Durand, Olivier Garnier, Jean Jacques Bondoux, Didier Cailhol, Jean Pierre Buch.

Membres du CA excusés :

Rémy Limagne (pouvoir à Jean Jacques Bondoux), Olivier Vidal (pouvoir à Claire Costes), Christian Dodelin.

DTN : Éric Alexis.

Le nombre de votants pour ce C.A. est donc de 16.

La synthèse des notes de ce PV ne reflète pas la longueur des débats sur les nombreux sujets de ce CA. La CREI a pu exposer son point de vue pendant presque 4 heures. L'ensemble des documents supports à ce Conseil d'Administration ont été déposés sur le porte-documents fédéral.

1 Validation des 3 votes par Internet

Les résultats des 3 votes par internet (ces votes ayant été effectués préalablement au CA par internet le nombre de votants est celui du nombre d'administrateurs, soit 17 votants).

- PV du CA de décembre 2012 : 12 OUI, 5 abstentions
 - le choix de l'imprimeur pour Spelunca : 11 OUI, 6 abstentions
 - la convention expé : 11 OUI, 1 NON, 5 abstentions
- sont présentés *et validés à l'unanimité par le CA (16 voix pour).*

2 Projet fédéral

La version présentée aujourd'hui est l'aboutissement de plusieurs réunions sur une année : bureau, CA et Grandes Régions. Ce document qui sera diffusé vers les GE dans le prochain Descendeur est encore amendable (date limite identique à celle de dépôt des motions à soumettre à l'AG, c'est à dire la veille de l'AG !). Il sera soumis au vote de l'AG. Il est dommage que peu de CDS (3) et de région (1) aient répondu à la demande du Bureau sur les orientations que la Fédération devrait privilégier.

En effet, ce document est primordial puisqu'il permet au CA de définir les orientations et aux commissions d'appliquer cette politique. Les priorités exprimées sont l'accès aux cavités et la formation secours.

Le point 6 du projet fédéral (définir une stratégie de communication pour rendre visible la Fédération et son action) a fait l'objet de développements à la demande de Marc Faverjon. Ceux-ci sont repris dans le point 3 de ce PV puisqu'ils concernent les relations à l'international de la Fédération (4 et 5^{ème} alinéas).



Le CA rappelle que la participation aux réunions de grandes régions est bien ouverte à l'ensemble des fédérés et non pas aux seuls élus.

Afin d'éviter le télescopage des dates de ces réunions de grandes régions avec celles des nombreuses AG (clubs, CDS, CSR) se déroulant traditionnellement en fin et début d'année, un calendrier prévisionnel sera établi en coordination avec les Présidents de Région.

Le Projet Fédéral en sa forme actuelle est soumis au vote du CA : il est adopté à l'unanimité (16 voix).

3 Stratégie de la FFS à l'international

Le Président de la CREI et administrateur n'étant pas présent les discussions sur les relations internationales se déroulent en présence de Marc Faverjon (ancien Trésorier de la CREI), dépêché par la DN CREI. (invitation exceptionnelle liée aux problèmes budgétaires créés par la décision politique de notre Ministère de tutelle de supprimer en totalité les financements qui permettaient d'aider les expés à l'étranger), présent pour la discussion des point 3 et 3a.

Marc Faverjon retrace la politique de la CREI qui désire maintenir les aides aux expéditions, ces aides bénéficiant à tout le monde.

Il admet qu'il peut y avoir d'autres choix : privilégier les petites expés, limiter l'aide aux grandes, déporter le budget uniquement vers les RI, etc...

Manifestement, le discours du Bureau a mal été entendu puisqu'effectivement ces choix font bien partie des options encore possibles : il n'y a eu que des propositions et pas encore de décisions prises par le CA (juste rappel de JP Holvoet).

La CREI est bien obligée d'acter que les conditions financières de mise en œuvre des actions fédérales à l'étranger ne sont plus les mêmes. Le CA est prêt à discuter avec la CREI et jusqu'à l'AG sur les orientations politiques et les actions et moyens pour aboutir aux respects de ses objectifs.

Le constat est fait qu'il faut définir le Projet Fédéral à ce sujet.

En parallèle des débats du CA qui se poursuivent sur les autres points de l'ordre du jour, Marc Faverjon et José Prévot s'isolent pour rédiger une proposition de politique internationale de la FFS.

Cette politique s'articule autour de 3 points :

- Développer nos relations avec des structures étrangères au travers d'actions de formations et d'échanges techniques
- Etre présent et actif dans les instances internationales FSE et UIS
- Accompagner les projets d'exploration à l'étranger au travers d'un soutien sur la communication et la valorisation des résultats

Ces axes de développement sont validés par le CA à l'unanimité (16 voix pour).

3a - validation des RI 2013

Il est regrettable que le tableau présenté par la CREI ne fasse pas apparaître l'ensemble des critères d'appréciation.

Après présentation des orientations à l'international et discussion avec Marc Faverjon, les actions de représentations à l'étranger sont supprimées. Il faut prioriser les autres actions pour présenter les demandes de subventions auprès du Ministère des Sports. Le tableau des actions proposées par la CREI est modifié. Voir ci-dessous.



V0.4-28/01/2013 - Demande de financement des Actions de Relations Internationales (RI) F. F. Spéléologie 2013

Commissions FFS		Pays	Action	Nb personnes concernées	Date en 2013	Durée (jours)	Lieu	Responsable(s) présumé(s)	Participants présumés	Aides demandées
SSF	1	Brésil	Formation secours	4 / 5 cadres français	Juin ou sept.	9	Brasilia ou Goias	JF Perret	50 stagiaires	1300 €
EFS	2	Maroc	Stage formation technique	4	octobre	8	Maroc	M Latapie	12	1000 €
EFC	3	Panama	Stage Canyon	2	Juin-Juillet		Panama	2 instructeurs EFC	12	1300 €
EFS	4	Ethiopie	Accueil participants au Stage perf. spéléo	1	juillet	8	Doubs	R. Limagne	1	1100 €
SSF	5	Tchéquie	Formation secours E/CE	2	Octobre	7	Tchéquie	Bernard Tourte	40 stagiaires	500 €
SSF	6	Tchéquie	Rencontre médicale secours	3	Aout	4	Tchéquie	Christian Dodelin	15 stagiaires	700 €
EFS	7	Hongrie	Accueil participants au Stage initiateur spéléo	1	juillet	8	Doubs	R. Limagne	12	1100 €
									Total des aides	7000 €

Le projet de budget de la CREI est voté à hauteur de 17 300 € : 3 abstention /13 pour

Il convient de noter ici que le budget de cette commission est maintenu à hauteur de 70 % de sa demande initiale alors que la quasi-totalité de l'habituelle subvention a été supprimée par l'état (2500 €, peut-être 4 500 au lieu de 27 700 €).

Après ce vote, la Présidente informe le CA que le lien de confiance nécessaire entre un délégué et la Présidence est rompu en ce qui concerne la délégation FSE, ceci suite à la campagne menée par le délégué visant à discréditer ses actions, à personnaliser les décisions, à faire circuler des messages transmettant des informations fausses.

En conséquence, elle retire la délégation FSE à Olivier VIDAL.

Après discussion au sujet de ces griefs, le CA tient à exprimer son soutien à la Présidente par un vote (14 pour ; 1 abstention : pouvoir de vote d'Olivier Vidal ; non participation de la présidente au vote).

Conformément à l'article 21 du RI, et suite aux débats du CA sur la gestion de la CREI (édito infoCrei, échange de messages, mise en cause des actions de représentation des membres du Bureau), **le CA émet un vote de défiance à l'encontre de Olivier VIDAL : 15 pour/1 abstention : pouvoir de vote**



d'Olivier VIDAL.

Suite à ce vote Olivier VIDAL est démissionné de son poste de président de la CREI.

3b- expédition(s) nationale(s) 2014

Ces demandes font l'objet d'une convention avec la FFS. Cette convention doit définir les obligations qui en découlent pour l'expédition parrainée. L'attribution définitive de ces labels est conditionnée par la signature d'une convention entre la FFS et les organisateurs. Elle précisera les attendus de cette collaboration en matière de communication et de restitution de l'expé vers la FFS.

Ces critères pour l'attribution du statut d'expédition nationale FFS doivent être revus en ce sens et plus précis.

Le label « expé nationale » est accordée aux 2 expéditions proposées par la CREI bien que le dossier Ultima Patagonia ait été déposé hors délais. L'attribution du label n'est pas subordonnée au versement d'une subvention pour UP ; pour Papouasie Nouvelle Guinée, le label est accompagné d'une subvention de 3000 €.

Le CA demande à la CREI que les conditions d'attribution permettent l'émergence de nouvelles dynamiques.

3c – Request for Expression of Interest - Speleological Management Plan of Terra Ronca State Park, Goiás State, Brazil.

La FFS a été sollicitée pour répondre à un appel à projet sur un karst brésilien (mise en réserve d'un secteur géographique renfermant de grandes ressources minières). Faute de ressources humaines et techniques, il n'est pas possible de répondre à cet appel à projet.

4 Rapport moral 2012

Le document préparatoire à l'AG est présenté par Olivier Garnier. Certains aspects n'ont pas pu être traités en amont de ce CA. Une relecture complète et des amendements seront effectués par le Bureau et soumis au CA par vote électronique.

Ce document a fait l'objet d'un vote (n°26) électronique : 16 votants (Ce vote survenant après le C.A. et la démission de l'un de ses administrateurs, le nombre de votants est ramené à 16).

11 exprimés : 10 pour / 1 contre / le Rapport Moral est adopté par le Conseil d'Administration.

5 bilan financier 2012

Eric Lefebvre présente le budget 2012.

Normalement, on devrait avoir un excédent de 22k€ car des actions n'ont pas été réalisées. De plus des budgets de fonctionnement n'ont pas été dépensés en totalité. Il faut malgré tout rester prudent car nous ne sommes pas à l'abri d'une baisse future des subventions comme en 2008. Aujourd'hui, nous n'avons que 4 mois de trésorerie d'avance. L'excédent sera fixé dans les prochains jours par le bilan de l'expert-comptable et confirmé par les commissaires aux comptes.



6 Prévisionnel 2013 :

6a - vote du tarif label jeune

Augmentation d'1 € avec effet rétroactif au 01/01/2013. **Voté à l'unanimité (16 voix)**

6b - édition du jeu explo

Le CA demande que le plan de financement soit affiné. Un contrat devra être établi avec les auteurs ainsi que le plan de commercialisation dans la perspective d'une présentation à Millau.

la FFS est sollicitée pour éditer un jeu proposé par deux spéléologues. Une note de présentation a été transmise aux membres du CA. Ce jeu fait l'objet du sujet de mémoire d'instructeur de l'inventeur. Après présentation du jeu « explo » (ce jeu actuellement en français vise tous les publics, pas seulement les spéléos. Il sera traduit en anglais et en allemand. Des extensions sont prévues) par Matthieu Thomas, auteur avec Anne Sophie Briec, le conseil d'administration accepte le principe d'être éditeur du jeu.

Le budget est de 14 500 € TTC pour un tirage de 750 exemplaires. Les inventeurs garderont leur droit au titre de la Propriété intellectuelle au travers d'un contrat dressé entre eux et la FFS. Une souscription doit être lancée pour Millau. La mise en production ne sera engagée qu'à partir d'un niveau d'engagement à minimum de 300 exemplaires.

Le CA adopte à l'unanimité ce projet (16 voix)

6c - proposition du CSR Midi Pyrénées

Suite à la consultation des CDS et CSR sur les orientations de politique de la FFS 3 CDS ont répondu ; le CSR Midi Pyrénées a transmis un courrier qui fait état de recherches d'économie plutôt que des orientations générales.

6d demande du Pôle Enseignement (CoPlongée)

500 € pour l'entretien du compresseur de plongée sont rajoutés au budget.

6e - budget prévisionnel 2013

Présentation par Éric Lefebvre

Le ministère des sports a annoncé une programmation de la diminution du montant de la Convention d'Objectifs sur 3 ans de 15 % environ et la non prise en compte des actions à l'international dans le cadre de la Convention d'Objectifs.

Les financements qui transitaient par le CNDS sont transférés au CNOSF avec une diminution de 50 % de l'enveloppe globale pour les actions de représentation à l'international ce qui correspond à UIS et FSE ; les montants ne sont pas connus et seront déterminés courant avril.

L'accent est mis sur le maintien à minima des budgets de fonctionnement des commissions, les actions privilégiant le développement de la FFS (pôle développement), ces 2 options étant considérées comme prioritaires. Il a notamment été décidé de maintenir une ligne FAAL contrairement à la décision prise lors du Conseil d'Administration de décembre 2012.



Vote du Budget prévisionnel 2013 par le CA : CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0 / POUR : 16

7 prévisionnel 2014 :

Le contexte annoncé de baisse des subventions (5 % en 2014, et 5 % encore en 2015) , nécessite d'anticiper sur les budgets à venir. Les priorités du budget 2014 restent axées sur le pôle développement, la formation et l'enseignement mais doivent aussi poser les bases du projet de re-dynamisation d'actions qui s'essouffent. Pour anticiper, il faut proposer un budget prévisionnel en octobre sachant que les marges de manœuvre sur le budget sont très faibles.

Le Rapport de la Cour des Comptes est à nouveau évoqué : quelles perspectives avons-nous à court terme ? Nous ne pouvons plus avoir la démarche traditionnelle d'aller chercher de nouveaux financements auprès de l'Etat. Ces perspectives devront être traitées dans le cadre d'états généraux ou plutôt d'une concertation élargie mais en tous cas ne pas rester dans le seul cadre du CA.

7a - Augmentation des cotisations 2014

Une certitude, la baisse des subventions pour 2014 et 2015 : 5 % de moins déjà programmé sur chacune de ces 2 années.

Débat sur l'augmentation des cotisations et le risque de voir une disparition des adhérents au regard de celle-ci. Cette augmentation plutôt que de servir à compenser une baisse des subventions ne devrait-elle pas plutôt permettre de financer des actions spécifiques ?

Les clubs encadrent environ 11 000 journées payantes et les pros 30 000. Le vivier des nouveaux adhérents n'est-il pas là ?

Lorsque l'on compare les prix d'une adhésion FFS et ceux dans d'autres fédérations, on constate que les prix de ces adhésions sont souvent bien supérieurs à la nôtre. Une explication manifeste semble être le rythme régulier et récurrent des activités proposées derrière ces cotisations. (Par exemple, un club de handball offre la pratique d'un voire 2 entraînements en semaine + un match le week-end) Ne faudrait-il pas proposer ce même rythme de « réunions » : entraînement aux techniques de cordes en gymnase par ex.

Le prévisionnel tient compte des baisses actuellement connues des subventions et différentes évolutions de charges au siège (Rappel : les présidents de région accepteraient une baisse du reversement).

Le projet 2014 doit tenir compte des orientations politiques, les EDSC étant une priorité ainsi que la CoDoc.

Afin de rendre la Fédération moins dépendante des finances publiques, de garantir le maintien des actions fédérales, commissions incluses, de pérenniser l'emploi, de financer le plan de développement de la fédération avec comme axes prioritaires les jeunes dans le but d'augmenter le nombre d'adhérents, la poursuite des actions de formation et d'enseignement, le Conseil d'administration propose d'augmenter la cotisation 2014 de 5 €.

Vote du CA sur l'augmentation de 5 € : 0 contre / 2 abstentions / 14 pour

Le CA engage le travail de prospective sur les modèles économiques qui doivent être envisagés pour garantir l'avenir de la Fédération. Le CA rappelle qu'une augmentation de 1000 adhérents permettrait d'éviter cette nouvelle hausse de la cotisation. Le CA rappellera aux clubs l'impérieuse nécessité de fédérer tous leurs membres. La restitution des données du BAAC permet d'affirmer que plus de 1000 pratiquants ne le sont pas ...

7b - proposition de nouvelles cotisations

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire) de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).



Une proposition d'augmentation de cotisations jusqu'à la fin de l'olympiade est faite par José Prévôt. Les orientations fédérales pour les années prochaines doivent être le développement des activités qui permettront d'augmenter nos adhérents : pôle développement avec les EDSC
Le prévisionnel présenté tient compte des baisses programmées des subventions et de l'évolution des charges du siège (salaires), de l'impact de la cotisation « sympathisant » réalisée par José Prévôt. Cette enquête ne fait pas apparaître la pertinence de la démarche. Elle sera diffusée aux clubs. La question devra être retravaillée.

8 Rapport d'orientation 2013 , orientations prioritaires de la Fédération

Un premier document est présenté par D Lasserre. Il est convenu que l'ancienne présentation ne sera pas retenue car de présentation trop austère. Les remarques formulées par le CA sont intégrées dans le document initial.

Ce document a fait l'objet d'un vote (n°25) par voie électronique (Ce vote survenant après le C.A. et la démission de l'un de ses administrateurs, le nombre de votants est ramené à 16).: **1 contre / 5 abstentions / 10 oui**

9 Fonctionnement de Spelunca et vote de la ligne éditoriale. Karstologia

Spelunca

Une réunion a eu lieu le 24 février 2013 réunissant le président de la commission, le rédacteur en chef, le président adjoint, le secrétaire général et la présidente de la FFS. Le compte-rendu de cette réunion a fait l'objet d'une diffusion au Conseil d'Administration.

Philippe Drouin propose une ligne éditoriale, comme convenu lors de cette réunion.

Le CA adopte à l'unanimité le point 2 :

Améliorer le contenu et la présentation de la revue

Diverses polémiques ces dernières années ont montré que la revue servait parfois de tribune à des spéléologues en mal de reconnaissance.

- La prise en compte des avis de pré-lecteurs devra permettre d'éviter cette dérive.
- L'équilibre de la revue sera revu avec :
 - o Une part plus importante consacrée aux réalisations des spéléologues tendant à montrer l'utilité sociale de la spéléologie (enseignement, lutte contre les discriminations, lutte contre les pollutions, participation aux instances de gestion de l'environnement, etc.). Ce n'est qu'à ce prix que notre Fédération trouvera toute sa place dans la société.
 - o Une part moins importante consacrée aux longs articles. Le format moyen d'un article sera ramené à 4 pages, illustrations comprises, sauf exception.
 - o Une limitation du nombre de caractères pour les petites notes (nécrologies, lus pour vous, échos des profondeurs).
 - o Une part plus grande laissée aux illustrations, afin d'aérer la maquette en la rendant plus lisible et attractive.
 - o Un équilibre entre les sujets, afin que toutes les facettes de la spéléologie soient représentées (France – étranger, spéléologie – descente de canyons, apport et complémentarité avec les disciplines scientifiques).
 - o Un rendu et une présence systématique et dynamique des grandes manifestations (congrès, Journées de la spéléologie, etc.).
- Une gestion plus dynamique des abonnements doit être mise en place, si les logiciels de gestion fédéraux le permettent :
 - o Relance des fédérés qui ne renouvellent pas leur abonnement d'une année sur l'autre.
 - o Relance des anciens fédérés.



- Déstockage des anciens numéros assorti d'un bulletin d'abonnement lors de toute manifestation fédérale.

Le CA exprime par ailleurs des demandes particulières : les pages « vie fédérale » devraient présenter des textes commentés (la parution d'un PV de CA sans rappel du contexte peut rendre incompréhensible les points abordés) ; créer une rubrique « Pages actu » (pages journalistiques reprenant des explos récentes) ; créer une rubrique « pour » les jeunes ».

Karstologia

Présentation des éléments statistiques concernant la revue qui est tirée à environ 950 exemplaires. La revue est classée en rang A en sciences humaines et sociales. Elle est réalisée pour partie par des chercheurs du CNRS sur leur temps de travail. Des questions sont posées sur le fait que le directeur de la publication ne soit pas le même que pour Spelunca. Suite à la réunion de la commission publications, Laurence Tanguille doit faire courrier au directeur JJ Delannoy.

La revue s'équilibre financièrement grâce notamment aux abonnements obligatoires des clubs. Des initiatives en direction des bibliothèques universitaires ont été engagées afin d'augmenter les abonnements.

10 Point sur Karsteau

Lors de la réunion « grande région sud-Ouest », il a été demandé que la région Aquitaine fasse une communication sur le projet Karsteau. Le CSR a transmis une note faisant le point sur l'avancement du projet. Le courrier des porteurs du projet est lu au CA. Il s'agit bien d'un service que la Fédération veut mettre en place et pour lequel elle a versé des subventions.

L'accès au site est conditionné au versement d'une cotisation annuelle + 1 € par fédéré. Cet abondement semble poser problème pour certains CDS. Plusieurs comités ont demandé de la souplesse dans cette règle. Le Conseil d'administration demande qu'il y ait plus de dynamique pour augmenter le nombre de CDS adhérents à KARSTEAU.

Il sera proposé de refaire une diffusion sur la liste des CDS pour présenter à nouveau ce projet.

11 AG FFS 2014 et congrès régional

L'intention du CDS 25 d'organiser l'AG FFS 2014 à l'Isle sur le Doubs a été transmise au CA. La proposition manque d'éléments permettant d'évaluer la capacité du site à recevoir le congrès : il est demandé au CDS de nous fournir un dossier de candidature.

12 Election d'un animateur du pôle enseignement, et du pôle Vie Associative

Le sujet est reporté au CA post AG. Des candidatures auront été recueillies.

Une seule candidature reçue à ce jour : Marie Ferragne. Sa candidature sera transmise à la commission de surveillance des opérations électorales (Christophe Prévôt, Henry Vaumoron et Raymond Legarçon, Pierre Mouriaux) et soumise au vote de l'AG à Millau.

13 point avancement sur la « structure expertise »

Présentation du projet par Didier CAILHOL. Ce dossier ouvert déjà depuis un an est accompagné par un avocat d'affaires et un expert-comptable missionnés par la MIPRA (*Mission Ingénierie et Prospective Rhône-Alpes*).

Une des façons de faire démarrer concrètement le projet serait de s'inscrire dans la dynamique du grand projet Rhône-Alpes autour de la création de l'espace de restitution de la grotte Chauvet et de

profiter de l'inscription de la grotte Chauvet au patrimoine mondial de l'Humanité pour bénéficier de ce développement économique. L'université de Chambéry a une mission d'analyse et de faisabilité de création d'un pôle d'expertise du milieu karstique sur le sud Ardèche. Le projet fédéral pourrait s'inscrire dans la complémentarité du projet. Le travail doit se poursuivre.

Vote du CA sur les orientations présentées par Didier Cailhol : à l'unanimité (16 pour)

14 Elections CNOSF

Le Président du CNOSF a sollicité la présidente de notre Fédération pour intégrer le Conseil d'Administration du CNOSF au titre du collège des fédérations sportives, tout particulièrement sur les postes réservés pour les féminines. Cette candidature pourrait constituer un avantage pour la FFS d'être présente dans les instances décisionnaires du sport, notamment pour le Conseil National du Sport qui doit être mis en place afin de travailler sur le projet de modification du code du sport prévu pour la fin de l'année 2013.

Le CA donne son accord à l'unanimité à la Présidente si elle décide de répondre à cette proposition.

15 Retour enquête convention

Point reporté en absence d'Henry Vaumoron.

16 Point sur le Cinquantième de la FFS (Millau)

L'organisation avance, la Fédération versera le solde de la subvention accordé par le CNDS. L'exposition des 50 ans de la FFS est terminée et sera installée le 29 mars.

Les organisateurs ont accepté que la société COURANT ait un stand pendant le congrès, ce qui n'est pas conforme à la convention d'exclusivité avec BEAL. La présidente prendra contact avec l'entreprise pour régler ce point. Rappel : la convention avec BEAL représente une dotation de 4 700 m de cordes par an (hors cordelette dyneema).

La « tyrolienne » : le projet se concrétise.

Présentation du nouveau T-shirt pour les 50 ans de la FFS.

Vernissage de l'exposition « Rat d'Art volant » le 29 mars 2013

Les Martel d'or : Liste de personnes qui sont fédérées depuis 50 ans et qui recevront un descendeur gravé avec leur nom (Mécénat Petzl)

Les Prix fédéraux seront attribués après l'AG

17 Demande du CSR Rhône-Alpes

Le CA autorise la région Rhône-Alpes à domicilier son siège 28 rue Delandine (local, adresse). Il disposerait d'une adresse postale et d'une armoire de stockage, et utiliserait la salle de réunion. Il n'est pas prévu d'installer de bureau. Les conditions de mise à disposition feront l'objet d'une convention et une répartition de charges de fonctionnement.

Vote : 2 contre / 14 pour. Le CA accepte la demande du CSR Rhône-Alpes.

18 Recommandations fédérales pour la pratique du multisports de nature.

28 rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. 04 72 56 09 63 - Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire) de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).



L'appellation « multisports de nature » tend à se substituer au terme Raid qui est plus restrictif car associé à une pratique ponctuelle, voire événementielle. Les écoles multisports de nature se multiplient et développent un ensemble d'activités, enchaînées ou non, tout au long de l'année. La participation à un « raid » peut être le moyen, pour une école multisports de nature, de valoriser son travail. Si dans un premier temps ces écoles concernaient les jeunes, elles sont maintenant étendues aux adultes

Des modifications sont apportées pour éviter toutes ambiguïtés concernant le chronométrage des épreuves.

Les recommandations sont adoptées à l'unanimité (16 voix pour).

19 Préconisation pour l'encadrement

Le travail réalisé au sein de la DTN par José MULOT auprès de différents établissements scolaires a montré la nécessité de reprendre le texte initialement rédigé par l'EFS.

Après rédaction d'une introduction proposée par JP Holvoet rappelant le caractère éducatif de la spéléologie et d'un paragraphe sur les aspects environnementaux, **les nouvelles préconisations pour l'encadrement de la spéléologie sont adoptées à l'unanimité (16 voix pour) avec l'accord de l'EFS.**

20 Informations diverses

20a - Déménagement des collections de Courniou.

La collection a été enlevée de Courniou et est actuellement chez Patrick PALLU pour remise en état. Une convention sera établie entre la FFS et Patrick Pallu. Plusieurs propositions sont à l'étude pour l'implantation du musée. Des rencontres sont prévues dont une avec le Conseil Général de l'Ardèche

20b - Prix de Joly

2 dossiers ont été déposés et transmis à Isabelle Obstancias.

20c - Lettre de LR Lavoignat

Un courrier de Mr Lavoignat faisant état d'un différent au sein du Spéléo Club de Dijon a été transmis au Médiateur.

20d point - procédure disciplinaire huis clos

Laos : Le courrier transmis par C Mouret n'apporte rien au débat qui a déjà été tranché lors d'un précédent CA. Ce dossier ne sera pas ré-ouvert.

Affaire Pilon : l'instructeur a terminé son rapport qui va être transmis à la commission de discipline.

20e – Renouvellement cotisations adhésion FNE

Le conseil d'administration ne souhaite pas renouveler l'adhésion à France Nature Environnement en raison des positions tenues par celle-ci dans un rapport produit en automne 2012. Ce rapport sera porté à la connaissance du CSR Midi Pyrénées.

21 Agenda 21 (point de passage)



Conformément à la décision du ca de septembre, des devis ont été demandés pour la réalisation de la synthèse de l'agenda 21. Le devis le moins cher est retenu 713 € HT (avec compensation carbone) le texte du document doit être mis au point pour la réalisation pour Millau.

Accepté à l'unanimité du CA (16 voix pour).

22 Correspondance SSF/ComAss

Le président de la commission secours a transmis un courrier réagissant à la réponse faite par le responsable de la commission assurance.

Le CA rappelle que les pôles ont été mis en place depuis trop peu de temps pour évaluer leur fonctionnement et un bilan sera fait au bout d'un an de fonctionnement. Les présidents de commission sont statutairement associés à une réunion du Conseil d'Administration, plutôt celle de l'automne. Toutefois il est évident que les responsables de commissions sont invités lorsque des points concernant les commissions sont inscrits à l'ordre du jour.

23 L'accompagnement vers l'emploi par l'apprentissage

Eric ALEXIS présente la fiche de synthèse des diaporamas de Claire Lagache qui ont été présentées en réunions de grandes régions sur le projet de formation en contrat d'apprentissage. Une relance vers les CDS est prévue afin d'identifier précisément ceux intéressés par la démarche. Les fournisseurs de la Fédération, les fédérés qui payent la taxe d'apprentissage seront sollicités pour les inviter à la flécher vers ce projet.

